



Bureau communautaire

5 mai 2022

Les Arcades, Melle
Salle La Béronne

Bureau communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

- **Quorum**

- **Pouvoirs**

Bureau communautaire

AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de Monsieur Fabrice Michelet

1. Bureau communautaire du 7 avril 2022 - Approbation du procès-verbal

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du bureau communautaire du 7 avril 2022.

Bureau communautaire

ANIMATION DU TERRITOIRE

Animation du territoire - Intervention Madame Sylvie BRUNET

2. Tarifs des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lambon

Contexte : Nécessité d'une modification des grilles tarifaires dans un souci de simplification et de meilleure compréhension des usagers

Service des piscines :

- Suppression de la catégorie « 60 ans et + » ;
- Définition d'une grille de tarif unique, valable pour l'année, pour la piscine Aqua'Melle ;
- Définition d'une grille unique pour les cinq piscines de plein air ;
- Ajout dans la catégorie « associations, accueils collectifs de mineurs » des établissements sociaux et limitation des tarifs aux structures présentes sur le territoire ;
- Définition d'un tarif préférentiel pour les usagers des villages de vacances et campings du territoire ;
- Création d'une carte de 10 entrées enfants pour les associations de parents d'élèves des établissements du premier et second degré du territoire communautaire (par lot) ;
- Augmentation de 3% des tarifs baignade et activités à l'exception des tarifs « visiteurs » et « animations ».

Animation du territoire - Intervention Madame Sylvie BRUNET

2. Tarifs des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lambon

Service « Base de loisirs du Lambon » :

- Conservation des tarifs adoptés lors des bureaux communautaires des 10 décembre 2020 et 10 juin 2021 (structures flottantes) ;
- Création d'un pass découverte (équivalent à une activité découverte complémentaire à une activité achetée) pour les associations de parents d'élèves ou des associations d'étudiants (par lot).

2. Tarifs des piscines communautaires et de la base de loisirs du Lambon

Le Bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les grilles tarifaires applicables à compter du 21 mai 2022 et du 4 juillet 2022 pour la piscine Aqua'Melle.

Animation du territoire - Intervention Madame Sylvie BRUNET

3. Associations culturelles, sportives et autres – Attribution de subventions

Après avis favorable de la commission « Associations » en date du 21 mars 2022, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Associations culturelles et autres	Montant des subventions 2022	Rappel des subventions 2021
APIEEE	3 600 €	3 600 €
Ateliers de la simplicité	3 600 €	2 160 €
Cinémel	3 600 €	3 600 €
Ciné Chef	2 500 €	1 800 €
Compagnie Mastock	3 600 €	3 600 €

Animation du territoire - Intervention Madame Sylvie BRUNET

3. Associations culturelles, sportives et autres – Attribution de subventions

Associations sportives	Montant des subventions 2022	Rappel des subventions 2021
Cabri Mellois	3 600 €	3 600 €
Club Sportif Mellois Natation	3 600 €	3 600 €
Football Club Boutonnais	1 300 €	1 500 €
Handball Club Lezay	3 600 €	3 600 €
Handball Club Mothais	3 600 €	3 600 €
Judo Club Mellois	1 400 €	1 400 €
Périgné Tennis de Table	3 600 €	3 600 €
Union sportive Lezay	3 600 €	3 600 €
Val de Boutonne Foot 79	3 600 €	3 600 €

Animation du territoire - Intervention Madame Sylvie BRUNET

3. Associations culturelles, sportives et autres – Attribution de subventions

Association sportive	Montant des subventions 2022	Rappel des subventions 2021
OSAPAM – Cap JO 2024	2 000 €	2 000 €

Animation du territoire - Intervention Madame Sylvie BRUNET

3. Associations culturelles, sportives et autres – Attribution de subventions

Le Bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations culturelles sportives et autres dans le cadre de l'aide au maintien à l'emploi.
- **AUTORISER** le versement d'une subvention à l'office des sports et des associations du pays Mellois (OSAPAM) pour l'organisation d'une manifestation extraordinaire pour un montant de 2000 €.

Bureau communautaire

SERVICES TECHNIQUES

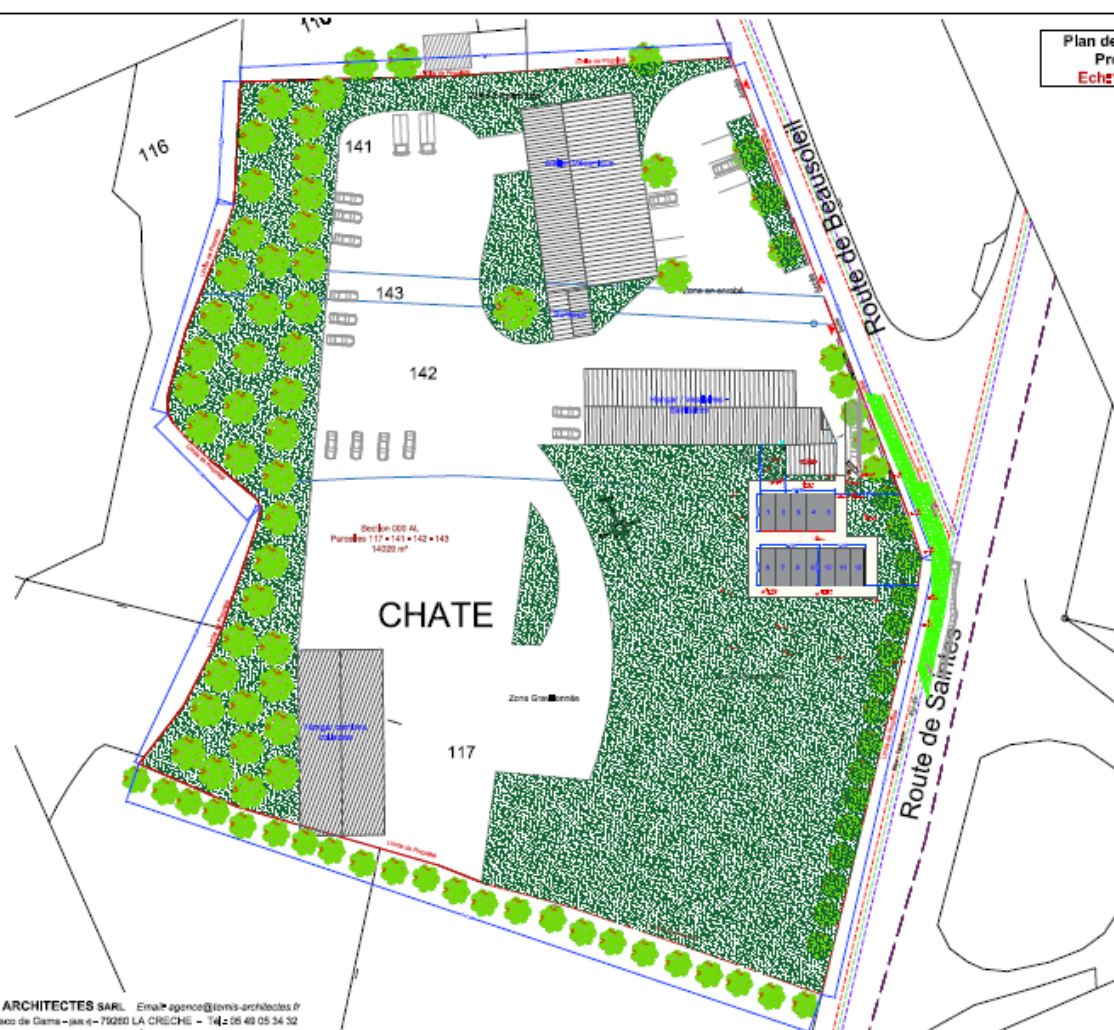
Services Techniques - Intervention de Monsieur Gilles PICHON

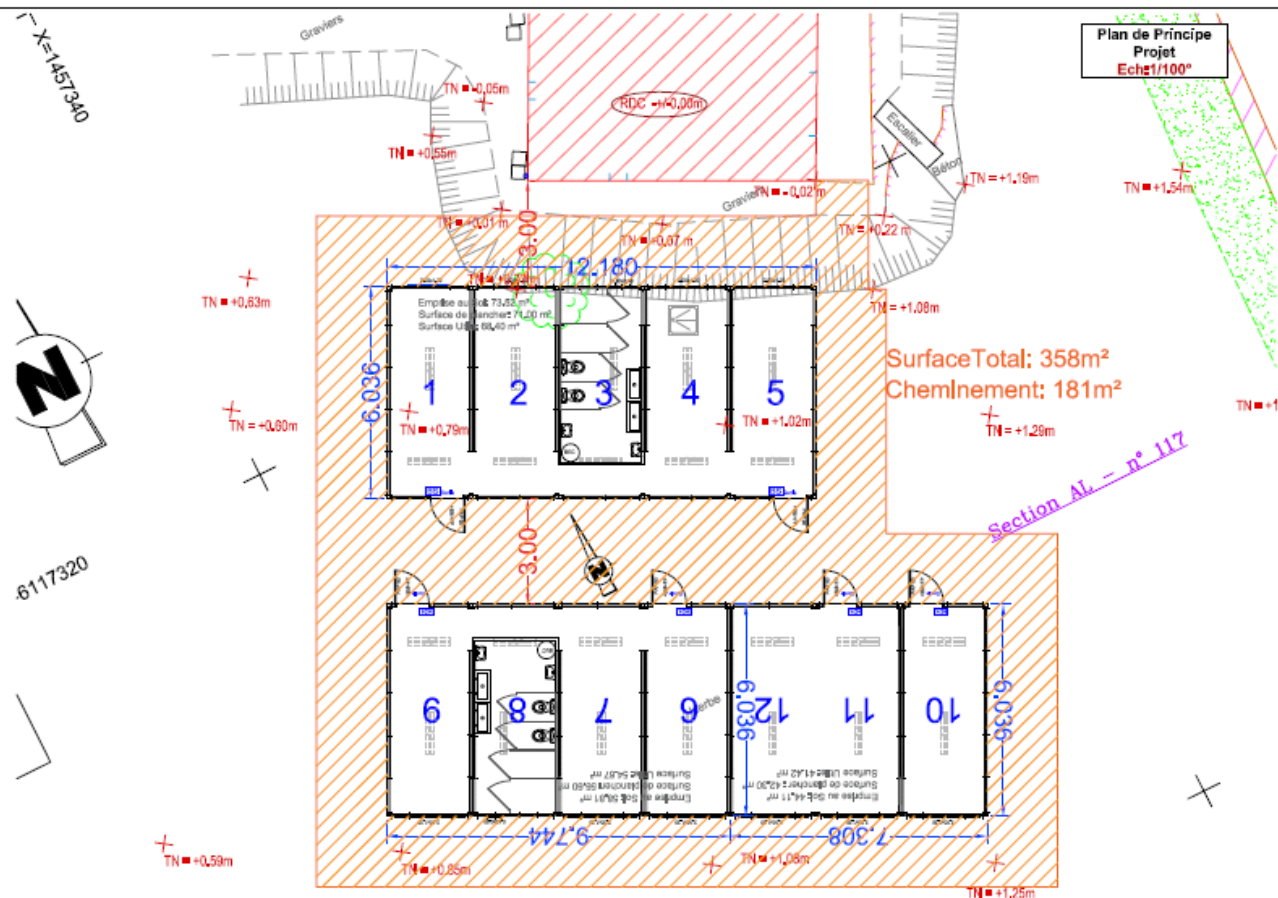
4. Mise en place d'une base vie sur le site de Beausoleil – Validation de l'avant projet définitif (APD) et de la rémunération définitive du maître d'oeuvre

Contexte :

- Les bâtiments de la DPGD sont trop petits et ne respectent plus les normes d'aujourd'hui (étude de pré-programmation est en cours afin de travailler à la restructuration du site).
 - Pour pouvoir rapidement accueillir les agents dans des conditions sanitaires adaptées, une base vie constituée de 12 modulaires va être acquise et mise en place.

Un marché de maîtrise d'œuvre a été signé le 7 décembre 2021 avec l'agence Témis de La Crèche pour la conception et le suivi du projet.





Services Techniques - Intervention de Monsieur Gilles PICHON

4. Mise en place d'une base vie sur le site de Beausoleil – Validation de l'APD et de la rémunération définitive du maître d'oeuvre

	Désignation	Montant
Lot n°1	Voirie et Réseau Divers (VRD)	77 500,00 €
Lot n°2	Acquisition Modulaires	211 500,00 €
	TOTAL HT	289 000,00 €

Rémunération du maitre d'œuvre :

- 10 % du montant de l'APD,
 - soit une rémunération de 28 900,00 € HT

Services Techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

4. Mise en place d'une base vie sur le site de Beausoleil – Validation de l'APD et de la rémunération définitive du maître d'oeuvre

Le Bureau communautaire est invité à :

- VALIDER l'Avant-Projet Définitif présenté au montant de 289 000,00 € HT,
- VALIDER le montant définitif de rémunération du maître d'oeuvre à la somme de 28 900,00 € HT, soit 1 100 € de plus par rapport à l'acte d'engagement,
- AUTORISER le Président à poursuivre la procédure nécessaire à la réalisation de ce projet et à signer l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre ainsi que tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.
- AUTORISER le Président à signer les lots n°1 « Voirie et Réseau Divers » et n°2 « Acquisition Modulaires » du marché public de mise en place d'une base vie sur le site de Beausoleil ainsi que tout document en découlant.

5. Vente de biens mobiliers

Contexte :

- Nombreux stocks d'objets devenus inutiles ou obsolètes.
 - Nécessite un espace de stockage important ne permettant plus une utilisation optimum de certains bâtiments.

Ces objets seront proposés par ordre de priorité :

- aux communes membres, aux agents communaux et communautaires,
- au grand public.

Services Techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

5. Vente de biens mobiliers

Sites	La Barre de Sepvret	Local commercial de Limalonges	Garage de l'ancien siège communautaire de Celles sur Belle	Ferme Biard
Nature du matériel stocké	• Remorques • Outillage portatif EV • Broyeur de végétaux • Micro-tracteurs • Mobiliers scolaires	• Eléments de cuisine professionnels : four, friteuse, lave-vaisselle • Matériels pédagogique (TBI) • Matériels lourds (ex : coffre fort)	• Mobiliers désaffectés des gîtes du Lambon • Divers matériels PEEJ	• Matériel espace vert

5. Vente de biens mobiliers

Il est donc proposé :

- Une vente ouverte **aux communes** (courrier adressé aux communes avec l'inventaire des matériels et les modalités de retrait) pour le matériel/mobilier situé à **Limalonges**
- Une vente en deux temps le 11 juin sur le site de Sepvret :
 - un premier temps consacré **aux agents**, de 9h à 12h (avis dans le bulletin de paie de mai)
 - un second ouvert **aux particuliers** après mise à jour des listes, de 13h à 17h.

Services Techniques

- Intervention de Monsieur Gilles PICHON

5. Vente de biens mobiliers

Le Bureau communautaire est invité à :

- AUTORISER la vente des objets décrits aux prix indiqués.

CONTRACTUALISATION

Contractualisation

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

6. Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Approche territoriale des fonds européens »

Contexte :

- Une nouvelle approche DLAL (développement local par les acteurs locaux) pluri-fonds: LEADER 2023-2027, FEDER 2021-2027 et FEAMP 2021-2027 (le cas échéant)
- DLAL = une stratégie territoriale animée par un groupe d'action locale composé de représentants de intérêts socio-économiques publics et privés
- Une enveloppe dédiée au territoire:
 - 924 051€ LEADER (dont ingénierie DLAL)
 - 1 046 968€ FEDER
 - Soit un total de **1 971 018€**

Contractualisation - Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

6. Candidature à l'AMI « Approche territoriale des fonds européens »

La stratégie :

- S'appuie sur un socle commun de 3 priorités:
 - Le renforcement de l'ingénierie territoriale
 - L'attractivité durable et équilibrée des territoires – accès aux services
 - Revitalisation commerciale des villes-centres, des centres-bourgs
 - Amélioration de l'habitat en milieu rural en luttant contre la précarité énergétique
 - Développement et accessibilité des services de proximité et des commerces des territoires déficitaires
 - Le soutien aux dynamiques innovation et de reconversion territoriale répondant aux objectifs suivants:
 - Favoriser la prise en compte des enjeux actuels de transitions dans les territoires
 - Renforcer l'émergence et la structuration de nouveaux modèles de développement économique, réduisant les inégalités territoriales et prenant soin de préserver les ressources naturelles
 - Permettre la transformation et la reconversion de zones « déclassées » et lutter contre le morcellement du foncier bâti et non bâti

Contractualisation

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

6. Candidature à l'AMI « Approche territoriale des fonds européens »

La stratégie :

- En complément du socle commun, les stratégies s'appuient sur les spécificités propres à chaque axe territorial des fonds
- Un volet coopération obligatoire

Contractualisation

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

6. Candidature à l'AMI « Approche territoriale des fonds européens »

La programmation dynamique des enveloppes

- La détermination d'objectifs de consommation fixés et conventionnés par l'autorité de gestion, avec des répercussions en cas de non atteinte des objectifs (baisse de l'enveloppe notamment)
- Un niveau d'ingénierie suffisant pour l'animation du programme (1,5 ETP recommandé)
- Des planchers établis par fonds
 - FEDER: 25 000€ de dépenses éligibles et 15 000 FEDER
 - LEADER: 8 000€ de dépenses éligibles et 5 000€ d'aides
- Recommandation de maximisation des enveloppes financières et limitation du nombre de co-financeurs

Contractualisation

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

6. Candidature à l'AMI « Approche territoriale des fonds européens »

Objectifs / principes guidant l'élaboration de la candidature

- Favoriser une bonne articulation des différents dispositifs pour optimiser les financements des projets du territoire
- Permettre à la fois le financement des grands projets d'investissement communautaires et le financement des projets communaux et privés déclinant les stratégies territoriales (Projet de territoire, plan paysage, déploiement des modes de collecte, attractivité économique et touristique, etc.)
- Eviter le saupoudrage sur une multitude de projets, afin de favoriser l'efficacité du programme et la bonne consommation des crédits

Contractualisation

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

6. Candidature à l'AMI « Approche territoriale des fonds européens »

3 objectifs prioritaires

- Conforter et structurer l'armature multipolaire du territoire
- Favoriser la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur le territoire
- Renforcer l'identité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire

Un critère transversal

Faire de la transition écologique un critère transversal de sélection des projets

Fiche-action 1-1: Soutenir les investissements structurants irriguant l'ensemble d'un bassin de vie

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 1: Conforter et structurer l'armature multipolaire du territoire
Fonds mobilisé	Fonds: FEDER
Descriptif synthétique du contenu et objectif prioritaire en lien avec la stratégie	Le territoire de Mellois en Poitou se caractérise par une ruralité multipolaire revendiquée et à conforter. Le SCoT adopté en 2020 identifie 2 pôles principaux (Melle et Celles-sur-Belle), 5 pôles intermédiaires (Chef-Boutonne, Sauzé-Vaussais, La Mothe Saint-Héray, Lezay, Brioux-sur-Boutonne) et 4 pôles de proximité (Mougon, Périgné, Couture d'Argenson et Chizé). Ces centres-bourgs ont vocation à structurer le territoire en permettant une équité d'accès aux services pour la population des bassins de vie associés. Leur vitalité démographique et économique constitue un enjeu qui dépasse leur territoire puisque qu'elle conditionne l'attractivité de l'ensemble des bourgs et villages environnants. <u>Objectifs stratégiques:</u> - Revitaliser les centres-bourgs identifiés comme jouant un rôle de centralité au sein de leur bassin de vie dans une perspective de renforcement de l'armature multipolaire du territoire - Permettre une équité d'accès aux services sur l'ensemble du territoire par un maillage adapté des équipements
Types d'actions soutenues	Les projets soutenus dans le cadre de cette fiche-action doivent contribuer à renforcer la qualité de vie du bassin associé et non des seuls habitants de la commune où le projet se réalise ➤ Equipements à vocation économique et de services ➤ Création, réhabilitation, équipements de bâtiments permettant la mutualisation de services ➤ Infrastructures d'accueil d'infrastructures de santé ➤ Création, réhabilitation, équipements de bâtiments accueillant de tiers lieux, permettant notamment le développement du télétravail ➤ Création, réhabilitation, équipements de bâtiments en appui à des projets de développement dans les secteurs culturels, sportifs, de loisirs ➤ Reconversion et requalification de friches ➤ Extension et aménagement de pistes cyclables dans le cadre d'un schéma ou plan de mobilité Plancher de dépenses éligibles: 500k€

Fiche-action: Soutenir les investissements structurants irriguant l'ensemble d'un bassin de vie

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 1: Conforter et structurer l'armature multipolaire du territoire
Bénéficiaires potentiellement visés (en conformité avec les programmes)	Collectivités locales et leurs groupements Etablissements publics Associations
Cofinancements potentiellement mobilisables	Région, Département, Etat
Ligne de partage avec les autres dispositifs	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultats)	- Nombre de projets soutenus - Nombre et nature des services / équipements créés - Performance énergétique des bâtiments créés / réhabilités - Part du montant FEDER/montant du projet
Contribution à la mise en œuvre de Néoterra	Prise en compte de la performance énergétique dans la création et la réhabilitation de bâtiments Attention portée à l'accessibilité dans le cadre de mobilité active/partagé ou de non mobilité Eviter l'étalement urbain par la revitalisation, voire la densification de centres-bourgs

Fiche-action 2-1: Développer les circuits courts alimentaires de proximité par un développement de l'offre et des débouchés locaux

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 2: Favoriser la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur le territoire
Fonds mobilisé	Fonds: FEADER
Descriptif synthétique du contenu et objectif prioritaire en lien avec la stratégie	Territoire rural et agricole (la surface agricole utile représente près des $\frac{3}{4}$ du territoire), Mellois en Poitou se caractérise par la diversité de ses productions, aussi bien végétales qu'animales, et par la diversité de ses outils de collecte et de transformation. Cette richesse est d'ailleurs identifiée dans la stratégie d'attractivité économique et touristique animée par la communauté de communes Mellois en Poitou, qui identifie la « structuration d'un territoire nourricier » comme un enjeu essentiel de sa politique agricole et souhaite animer un projet agricole et alimentaire en lien avec ses spécificités locales. A noter également que le dispositif « Mangeons Mellois », qui vise à favoriser l'approvisionnement de la restauration scolaire en produits locaux et de qualité, a plus de 10 ans et a fait l'objet d'un transfert d'expérience dans le cadre du projet de coopération LEADER pour la période 2014-2020: il a vocation à se renforcer, notamment en ouvrant la démarche à l'ensemble de la restauration hors domicile. <u>Objectifs stratégiques</u> ➤ Maintenir une diversité de production tant animale que végétale ➤ Faciliter l'approvisionnement en produits alimentaires de proximité de l'ensemble de la restauration collective hors domicile – de la cantine scolaire à l'EHPAD en passant par le restaurant d'entreprises et le restaurant privé. ➤ Conforter les débouchés et la rémunération des producteurs et des transformateurs grâce à la valorisation locale des produits.
Types d'actions soutenues	➤ Créations d'espaces-tests ou de pépinières ➤ Création, réhabilitation , montée en gamme d'équipements de transformation des productions agricoles ➤ Soutien aux investissements et actions permettant la diversification des productions agricoles, notamment vers les productions alimentaires ➤ Acquisition, création, réhabilitation, aménagement d'équipements (bâtiments, logistiques) permettant la valorisation de la production locale par la restauration hors domicile

Fiche-action 2-1: Développer les circuits courts alimentaires de proximité par un développement de l'offre et des débouchés locaux

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 2: Favoriser la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur le territoire
Bénéficiaires potentiellement visés (en conformité avec les programmes)	Collectivités locales et leurs groupements, Entreprises, Agriculteurs, établissements publics
Cofinancements potentiellement mobilisables	Région, Département, Etat
Ligne de partage avec les autres dispositifs	FEADER (hors LEADER)
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultats)	- Nombre de projets agricoles soutenus - Nombre d'emplois agricoles créés - Part de la production locale dans l'approvisionnement de la restauration hors domicile - Nombre de structures engagées dans l'approvisionnement en produits locaux - Part du montant FEADER/montant du projet
Contribution à la mise en œuvre de Néoterra	Axe transition agroécologique de la feuille de route Néo Terra

Fiche-action 2-2 Accompagner l'adaptation des pratiques agricoles aux enjeux environnementaux et aux nouvelles demandes sociétales

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 2: Favoriser la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur le territoire
Fonds mobilisé	Fonds FEADER
Descriptif synthétique du contenu et objectif prioritaire en lien avec la stratégie	L'agriculture est une ressource essentielle du territoire, tant par son rôle en termes économique et social, que par son apport à l'animation des villages, à ses aménités paysagères et environnementales et à son caractère fortement identitaire. Mellois en Poitou entend accompagner son agriculture dans l'adaptation de ses pratiques aux enjeux environnementaux afin de garantir sa pérennité et valoriser sa richesse auprès des habitants. <u>Objectifs stratégiques</u> ➤ Conserver une campagne harmonieuse avec des ressources préservées (sol, eau, paysages, biodiversité ...) partie intégrante de l'identité de notre territoire rural ➤ Impulser une dynamique d'échanges entre les exploitants et les réseaux agricoles afin de partager les bonnes pratiques et les innovations, et ainsi contribuer à la pérennité des exploitations. ➤ Instaurer un dialogue entre les acteurs agricoles et les citoyens qui contribuera à une meilleure connaissance de toutes les pratiques agricoles et à plus de cohésion.
Types d'actions soutenues	➤ Expérimentations collectives de nouvelles pratiques agricoles ➤ Actions de sensibilisation/information/ formation des agriculteurs ➤ Actions permettant l'échanges de bonnes pratiques ➤ Actions favorisant le dialogue et l'interconnaissance entre le monde agricole et les habitants

Fiche-action 2-2 Accompagner l'adaptation des pratiques agricoles aux enjeux environnementaux et aux nouvelles demandes sociétales

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 2: Favoriser la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur le territoire
Bénéficiaires potentiellement visés (en conformité avec les programmes)	Collectivités locales et leurs groupements Associations, établissements publics, groupement d'agriculteurs
Cofinancements potentiellement mobilisables	
Ligne de partage avec les autres dispositifs	FEADER (hors LEADER)
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultats)	- Nombre de projets soutenus - Nombre d'agriculteurs parties prenantes des opérations collectives - Part du montant FEADER/montant du projet
Contribution à la mise en œuvre de Néoterra	Axes « transition agroécologique » et « préservation de la biodiversité » de la feuille de route Néo Terra

Fiche-action 3-1 Favoriser la prise en compte des spécificités paysagères et patrimoniales dans les projets d'aménagement urbain

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 3: Renforcer l'identité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire
Fonds mobilisé	Fonds FEADER
Descriptif synthétique du contenu et objectif prioritaire en lien avec la stratégie	Le territoire de Mellois en Poitou est riche de son cadre de vie de qualité, fondé sur un patrimoine bâti, naturel et paysager de qualité qu'il souhaite préserver et valoriser dans une volonté d'attractivité résidentielle et touristique. Le territoire est labellisé Pays d'Art et d'Histoire, dont le conventionnement a été renouvelé en 2022, et 4 communes sont labellisées Petites Cités de Caractère. Le territoire est par ailleurs engagé dans l'élaboration de son Plan Paysage et de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ces enjeux patrimoniaux, identifiés dans les différents documents cadres, doivent faire l'objet d'une attention particulière dans les projets d'aménagement afin de garantir un urbanisme respectueux de l'identité du territoire, notamment dans le cadre de la déclinaison des différentes politiques communautaires (plan paysage, déploiement des modes de collectes, attractivité économique et touristique, etc.) par l'ensemble des acteurs, et notamment les communes. <u>Objectifs stratégiques:</u> ➤ Préserver et valoriser les spécificités et richesses patrimoniales du territoire au regard des stratégies territoriales en cours (PAH, Plan Paysage, etc.) ➤ Favoriser la prise en compte d'objectifs de qualité paysagère et patrimoniale dans l'ensemble des aménagements urbains
Types d'actions soutenues	➤ Projets d'aménagement urbain mobilier et immobilier s'inscrivant et permettant la mise en œuvre des ambitions patrimoniales des documents-cadres communautaires (notamment Plan Paysage, PLUi-H, etc.)

Fiche-action 3-1 Favoriser la prise en compte des spécificités paysagères et patrimoniales dans les projets d'aménagement urbain

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 3: Renforcer l'identité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire
Bénéficiaires potentiellement visés (en conformité avec les programmes)	Communes, EPCI
Cofinancements potentiellement mobilisables	DETR
Ligne de partage avec les autres dispositifs	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultats)	- Nombre de projets soutenus - Répartition géographique des projets soutenus - Montant FEADER/montant du projet
Contribution à la mise en œuvre de Néoterra	Ambition 5 « Urbanisme durable »

Fiche-action 3-2: Renforcer le maillage culturel et touristique du territoire

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 3: Renforcer l'identité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire
Fonds mobilisé	Fonds FEDER
Descriptif synthétique du contenu et objectif prioritaire en lien avec la stratégie	L'attractivité résidentielle et touristique est identifiée comme un enjeu du territoire, qui bénéficie d'une richesse patrimoniale et d'une activité culturelle dense s'appuyant sur la vitalité d'un tissu associatif présent sur l'ensemble du territoire et qu'il s'agit de valoriser et développer. Par ailleurs, l'attractivité touristique pourra prendre appui sur une offre touristique repensée autour notamment de sites de visite renouvelés et du développement de l'itinérance. <u>Objectifs stratégiques:</u> ➤ Valoriser le patrimoine sur l'ensemble du territoire dans une logique de maillage ➤ Développer l'attractivité touristique du territoire par une montée en gamme des sites de visite ➤ Conforter la richesse culturelle du territoire, facteur d'attractivité touristique et résidentielle
Types d'actions soutenues	➤ Actions, aménagements, équipements touristiques durables ➤ Actions et investissements valorisant les territoires et leur environnement ➤ Actions de valorisation touristique des sites emblématiques ou potentiels ➤ Développement de projets culturels et patrimoniaux ➤ Soutien aux projets culturels innovants et s'appuyant sur l'ESS et les droits culturels

Fiche-action 3-2: Renforcer le maillage culturel et touristique du territoire

Objectif stratégique	Objectif prioritaire 3: Renforcer l'identité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire
Bénéficiaires potentiellement visés (en conformité avec les programmes)	Collectivités et leur groupements, associations, établissements publics
Cofinancements potentiellement mobilisables	Etat, Région, Département
Ligne de partage avec les autres dispositifs	
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultats)	- Nombre de projets soutenus - Répartition géographique des projets soutenus - Évolution de la fréquentation touristiques des sites - Montant FEADER/montant du projet
Contribution à la mise en œuvre de Néoterra	Prise en compte de la performance énergétique dans la création et la réhabilitation de bâtiments

Fiche-action Coopération

Objectif stratégique	Coconstruire, par la coopération, des projets en réponse à des enjeux de développement local
Fonds mobilisé	Fonds FEADER
Descriptif synthétique du contenu et objectif prioritaire en lien avec la stratégie	Le territoire de Mellois en Poitou partage un certain nombre d'enjeux de développement avec d'autres territoires français et européens. A ce titre, le partage d'expériences et la découverte d'autres méthodes de travail au travers de coopérations avec d'autres territoires sont à la fois source d'ouverture et d'enrichissement mutuel, mais vecteur d'innovation dans les réponses données aux problématiques territoriales.
Types d'actions soutenues	Actions de coopération permettant la capitalisation et le partage d'expériences entre acteurs de plusieurs territoires sur des enjeux de développement local en lien avec la stratégie DLAL
Bénéficiaires potentiellement visés (en conformité avec les programmes)	Collectivités locales et leurs groupements, associations, entreprises, établissements publics
Cofinancements potentiellement mobilisables	Selon thématiques de coopération retenue
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultats)	- Nombre de rencontres/voyages d'études réalisés - Nombre de territoires parties prenantes - Réalisation d'un document de communication permettant une capitalisation de la coopération
Contribution à la mise en œuvre de Néoterra	Le(s) projet(s) de coopération portés par les acteurs seront attentifs à la prise en compte des enjeux de transition écologique spécifiques aux thématiques retenues

Fiche-action Ingénierie d'animation-gestion du Groupe d'Action Local

Objectif stratégique	Assurer la bonne mise en œuvre du Développement Local par les Acteurs Locaux
Fonds mobilisé	Fonds: FEADER
Descriptif synthétique du contenu et objectif prioritaire en lien avec la stratégie	Cette fiche-action vise à soutenir l'ingénierie territoriale du GAL Mellois en Poitou (frais de fonctionnement, d'animation et de gestion) afin de : ➤ Faciliter la mise en œuvre du programme en complémentarité avec les différentes politiques publiques et en faveur du développement rural ➤ Favoriser l'émergence et la réalisation de projets, par l'accompagnement méthodologique des acteurs du territoire ➤ Permettre le suivi et l'évaluation de la stratégie visée ➤ Communiquer et promouvoir le dispositif ➤ Favoriser l'émergence de projets de coopération interterritoriale pour faciliter le transfert d'expériences dans le cadre de ce programme européen
Types d'actions soutenues	Soutien à l'ingénierie dédiée
Bénéficiaires potentiellement visés (en conformité avec les programmes)	Structure porteuse du GAL
Cofinancements potentiellement mobilisables	Région Nouvelle-Aquitaine
Indicateurs de suivi envisagés (de réalisation et de résultats)	- Nombre de porteurs de projets rencontrés / accompagnés - Nombre de comités de programmation organisés - Mise en place d'outils de communication dédiés - Mise en œuvre d'un projet de coopération
Contribution à la mise en œuvre de Néoterra	La stratégie animée par l'ingénierie sera en cohérence avec la stratégie NéoTerra

Proposition de maquette financière

Stratégie	Répartition de l'enveloppe financière		Pourcentage de la maquette
	FEDER	FEADER	
Objectif prioritaire 1: Conforter et structurer l'armature multipolaire du territoire			
Fiche-action 1-1: Soutenir les investissements structurants irriguant l'ensemble d'un bassin de vie	800 000€		40%
Objectif prioritaire 2: Favoriser la mise en œuvre d'un projet agricole et alimentaire sur le territoire			
Fiche-action 2-1: Développer les circuits courts alimentaires de proximité par un développement de l'offre et des débouchés locaux		400 000€	20%
Fiche-action 2-2: Accompagner l'adaptation des pratiques agricoles aux enjeux environnementaux et aux nouvelles demandes sociétales		50 000€	3%
Objectif prioritaire 3: Renforcer l'identité culturelle, patrimoniale et touristique du territoire			
Fiche-action 3-1: Favoriser la prise en compte des spécificités paysagères et patrimoniales dans les projets d'aménagement urbain		300 000€	15%
Fiche-action 3-2: Renforcer le maillage culturel et touristique du territoire	246 968€		12%
Fiche-action Coopération		10 000€	1%
Fiche-action Animation-gestion		164 051€	9%
Total	1 046 968€	924 051€	100%
	1 971 018€		

Contractualisation

- Intervention de Madame Chantal BRILLAUD

6. Candidature à l'AMI « Approche territoriale des fonds européens »

Le Bureau communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** de l'appel à projet « Approche territoriale des fonds européens », lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de la programmation européenne sur la période 2021-2027 et pour lequel la communauté de communes est invitée à proposer sa candidature d'ici le 17 juin prochain,
- **EMETTRE UN AVIS** sur la stratégie proposée.

Bureau communautaire

FINANCES

7. Admissions en créances éteintes

Budget principal :

Article	Années de référence	Total
6542	2015	1800.00 €
6542	2016-2021	10 013.45 €

Budget annexe Patrimoine économique :

Article	Années de référence	Total HT	Total TTC
6542	2014-2021	5 046.84 €	6 056.21 €

7. Admissions en créances éteintes

Budget annexe Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Article	Années de référence	Total
6542	2012-2019	3 783.80 €
6542	2014-2019	617.23 €

Budget annexe Assainissement collectif :

Article	Années de référence	Total HT	Total TTC
6542	2015-2021	13 869.73 €	15 256.70 €
6542	2018-2021	537.11 €	584.67 €

7. Admissions en créances éteintes

Budget annexe Assainissement non collectif :

Article	Années de référence	Total HT	Total TTC
6542	2018	17.06 €	18.77 €

7. Admissions en créances éteintes

Le Bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** les admissions en créances éteintes pour insuffisance d'actif (surendettements et liquidations judiciaires) sur le budget principal et les budgets annexes.

Bureau communautaire

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

8. Lezay - Cession du bien immobilier localisé 2 rue du temple au profit de la Société Lydia Girault

L'acquéreur : La société de Madame Lydia Girault

- Spécialisée dans le secteur d'activité de la coiffure
- Existe depuis 1999
- Installée à Lezay place du marché

Le bien :

- Attenant au salon de coiffure de Mme Lydia Girault,
 - Volonté d'agrandir le salon en effectuant une percée dans l'un des murs,
- Une superficie de 25 m²

Département des Deux-Sèvres

COMMUNE DE LEZAY

Lieu-dit : Place du Marché

Section AH n°1

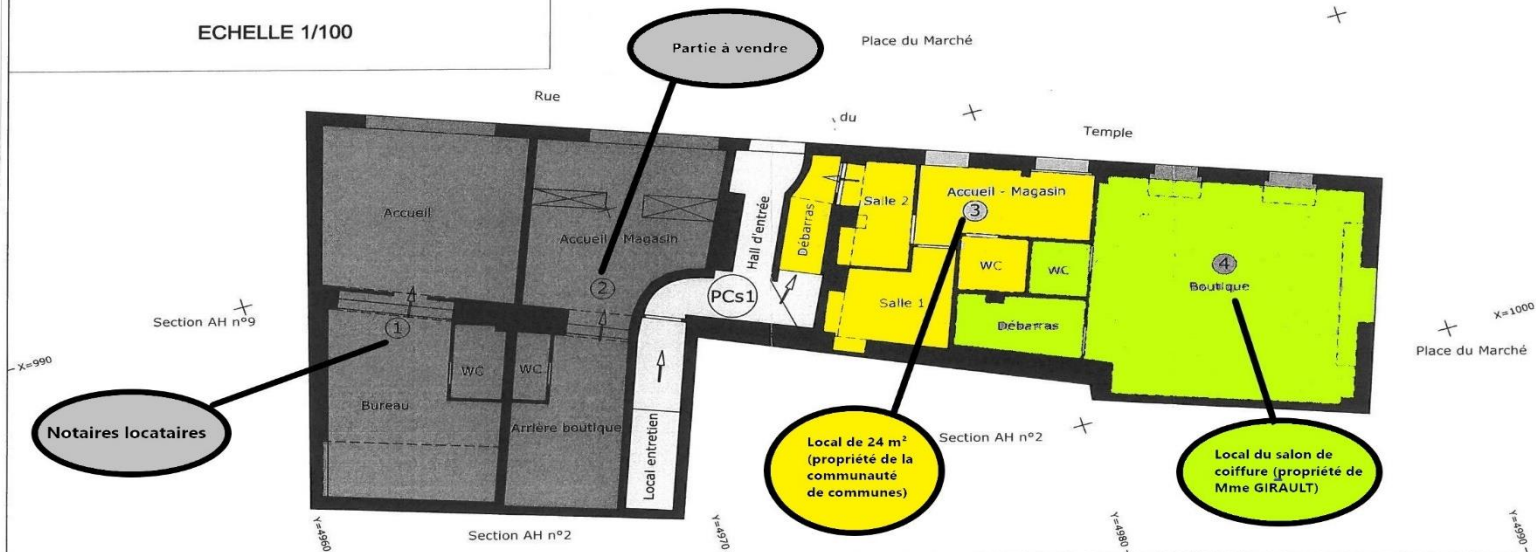
Propriété de la CdC du Lezayen

Etat descriptif de division

PLAN DU REZ DE CHAUSSEE

ECHELLE 1/100

- Décrochement au niveau du sol (escaliers - rampe)
- - - Décrochement au niveau du plafond
- Sens de montée des rampes et escaliers



Notaires locataires

Local de 24 m²
(propriété de la
communauté
de communes)

Local du salon de
coiffure (propriété de
Mme GIRAULT)



S.E.L.A.R.L. Céline METAIS
Société de Géomètre Expert
34 Avenue Gambetta 15 Bis Grand'Rue
79400 SAINT-MAIXENT-L'E. 79500 MELLE
Tel: 05.49.76.28.33 Tel: 05.49.29.17.05
Fax: 05.49.06.54.48

BD

Coordonnées planimétriques indépendantes

ref. 13-142
plan 3
date Août 2013

Attractivité Economique et touristique - Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

8. Lezay - Cession du bien immobilier localisé 2 rue du temple au profit de la Société Lydia Girault

Le prix de vente :

- 21 000 € hors taxes et hors frais
 - Soit environ 840 € HT/ HF par m²

Conditions suspensives :

- Obtention des financements nécessaires à la réalisation du projet dans sa globalité
- Inscription d'une clause de retour au profit de la communauté de communes, au prix de vente initial et aux frais exclusifs de l'acquéreur, dans le cas où le projet n'est pas réalisé dans les trois ans suivant la signature de l'acte authentique.

Attractivité Economique et touristique - Intervention de

Monsieur Nicolas RAGOT

8. Lezay - Cession du bien immobilier localisé 2 rue du temple au profit de la Société Lydia Girault

Le Bureau communautaire est invité à :

- AUTORISER le président ou le vice-président délégué, à signer une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives et clause de réitération d'un bien immobilier d'une superficie de 25m² cadastrée AH001 au 2 rue du Temple à Lezay (79 120), à la société LYDIA GIRAULT (ou toute structure s'y substituant pour ledit projet), au prix de 21 000€ hors taxes – hors frais, soit environ 840 € HT-HF /m² de terrain, TVA sur marge en sus, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- DECIDER d'inscrire les crédits correspondants au budget annexe patrimoine économique 2022 ;
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer les actes de ventes authentiques sous conditions suspensives et clause de réitération, ainsi que tous documents relatifs qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction, étant précisé que les frais d'actes notariés seront à la charge de l'acquéreur.

9. Présentation de la filière Chanvre



La filière chanvre en Deux-Sèvres

Un potentiel d'économie locale à faible impact carbone

9. Présentation de la filière Chanvre

La naissance du projet

- **2020-2022** : Soutien à la structuration et au développement de la filière par la **Région**
- **Dès 2019** : Impulsion et pilotage par le **SYMBO**
- **Janvier 2021** : Engagement de **Mellois en Poitou**



Positionnement comme coordinateur du projet « Deux-Sèvres »

Les partenaires financiers :



9. Présentation de la filière Chanvre

Pourquoi le chanvre ?

9. Présentation de la filière Chanvre

Le chanvre

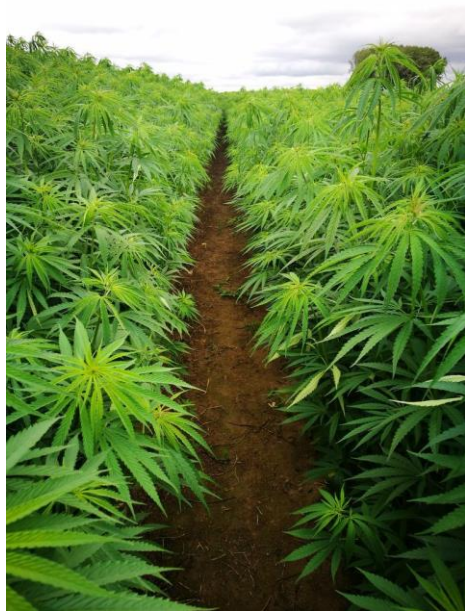
2 sous espèces, choisies et cultivées différemment selon les usages visés :



		THC	Cannabinoïdes
Cannabis Sativa	{	●	●
		●	●
Cannabis Indica		●	●

9. Présentation de la filière Chanvre

Le chanvre et les sols



- **Plante rustique** adaptée à de très nombreux systèmes agricoles :
 - Besoin en azote très limité
 - Cycle de rotation long avec impacts positifs pour les cultures suivantes
 - Pas de prédateurs
 - Plante étouffante => pas de désherbage
 - Fractionne les sols => limite l'érosion des sols
- Abrite une très **grande biodiversité**
- Une production de **biomasse record**
- Un **puits de carbone**

9. Présentation de la filière Chanvre

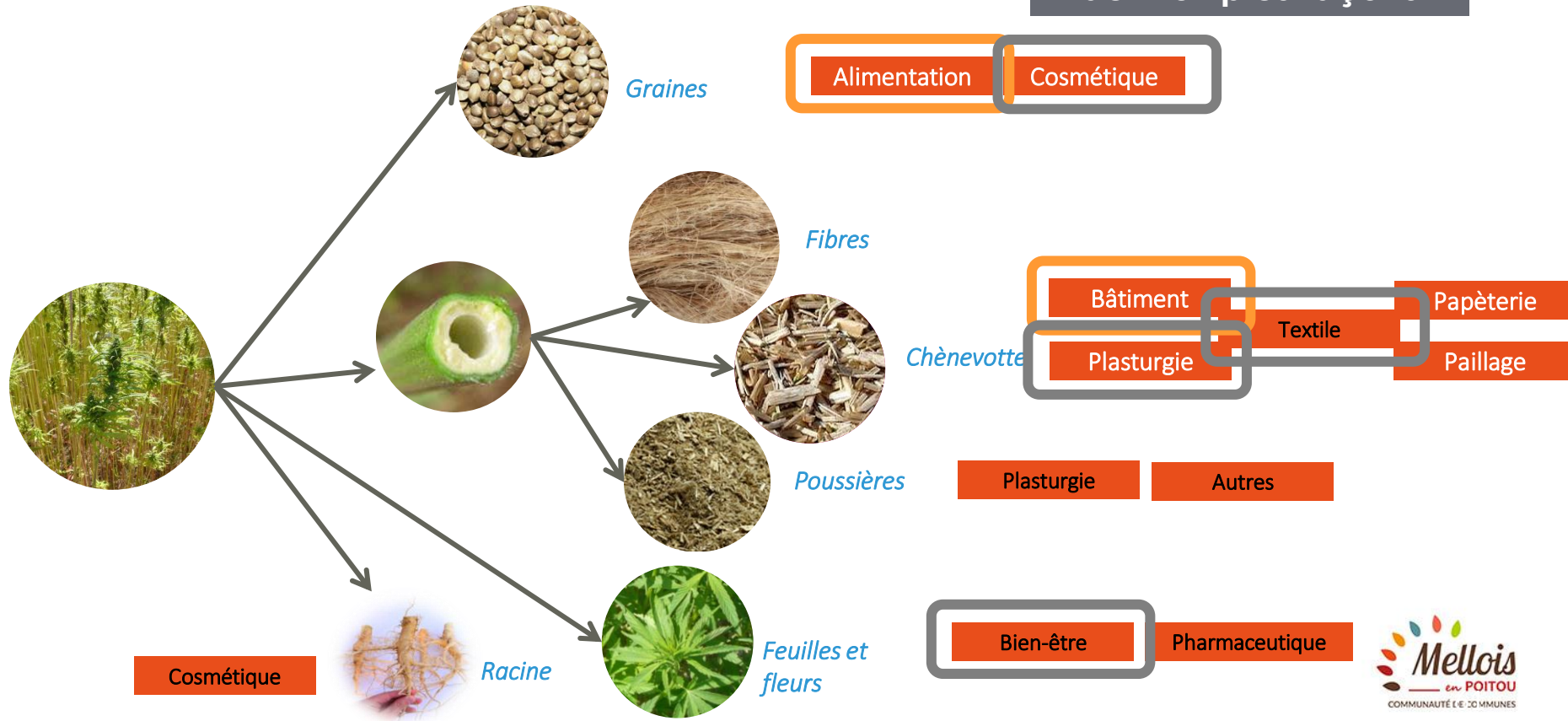
Le chanvre et l'eau

- Une culture qui ne nécessite pas d'eau ni d'intrants (ou peu).
- Très résistant à la sécheresse
- Système racinaire puissant : forte limitation du lessivage du nitrate
- L'une des plantes capable de purifier les sols pollués (expérimentation sur les radiations nucléaires)
- Sa culture nécessite 11 fois moins d'eau que le coton
- Le textile de chanvre ne rejette pas de micropolluants (contrairement au polyester).

Attractivité Economique et touristique - Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

9. Présentation de la filière Chanvre

Une plante à valoriser de multiples façons



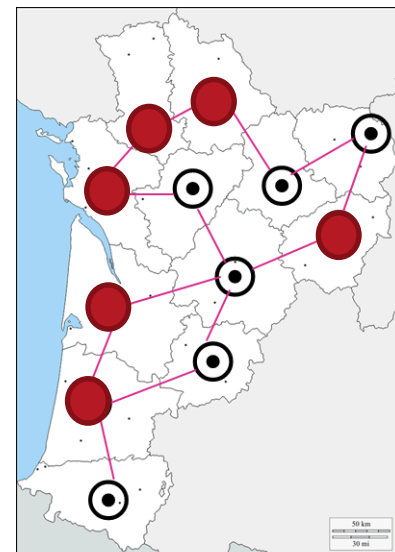
9. Présentation de la filière Chanvre

La filière chanvre en Nouvelle Aquitaine

9. Présentation de la filière Chanvre

Le projet régional

- Un **maillage** régional de bassins locaux
- Un mode de production **respectueux** de l'environnement et des agriculteurs
- La **plus-value** conservée au maximum sur les territoires
- **6 départements** accompagnés en 2022



9. Présentation de la filière Chanvre

Chanvre Nouvelle Aquitaine



- Une **association régionale** fédérant tous les maillons de la filière :

- Producteurs
- Transformateurs
- Distributeurs
- Porteurs de projet
- Collectivités
- Organisme de recherche
- Organisme de formation

75 adhérents

 www.chanvre-na.fr

9. Présentation de la filière Chanvre

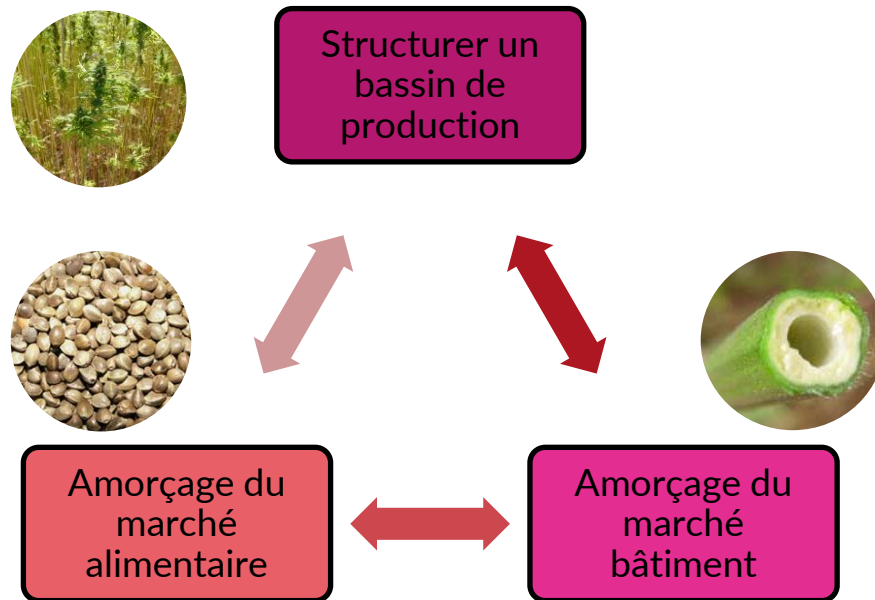
Le projet 2022 en Deux-Sèvres

Monsieur Nicolas RAGOT

9. Présentation de la filière Chanvre

Le projet 2022 en Deux-Sèvres

Un projet en 3 volets



9. Présentation de la filière Chanvre

1. Le volet agricole



Structurer un
bassin de
production

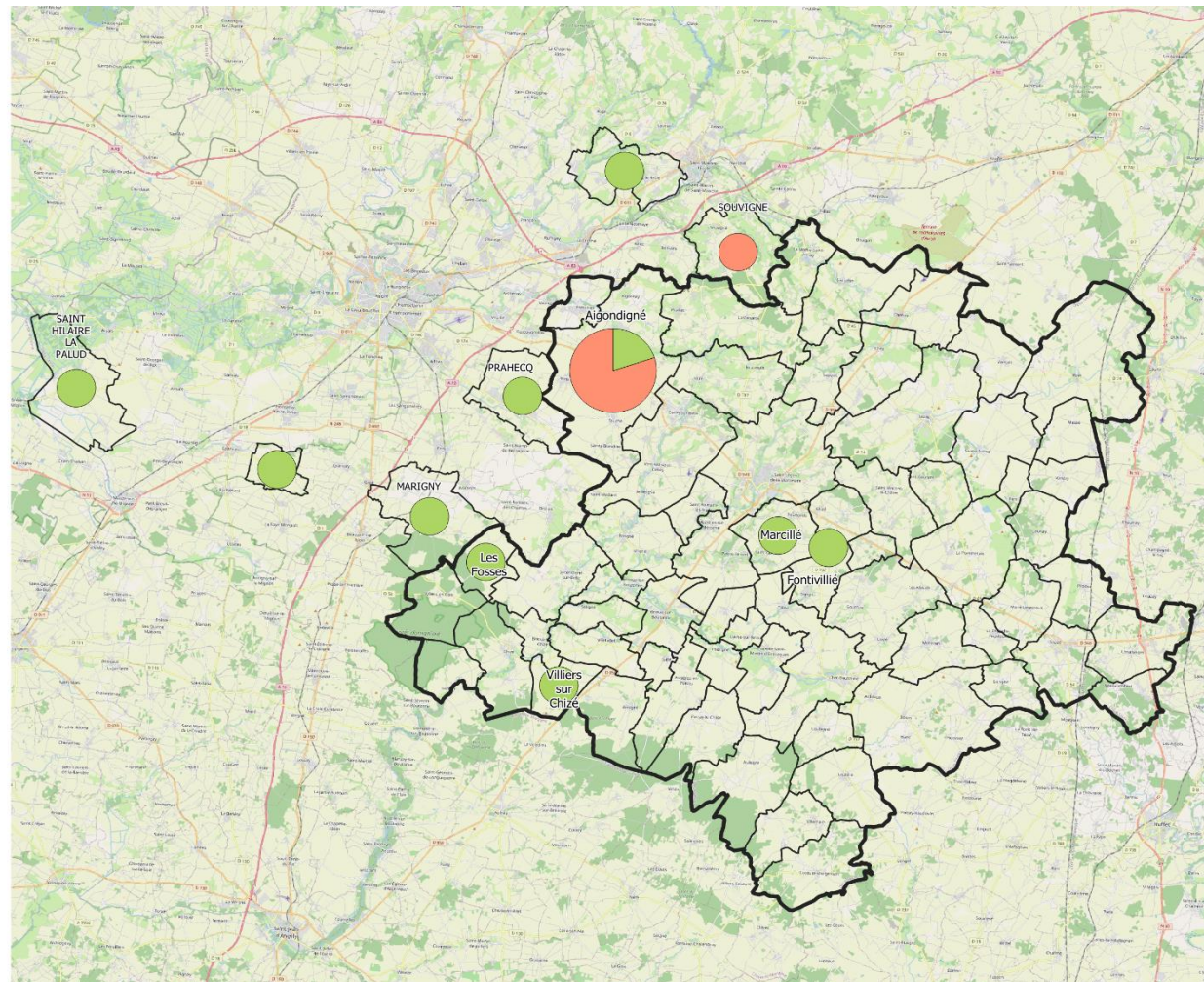
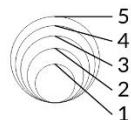
Localisation des exploitations engagées dans les essais de culture du chanvre en 2022

15 agriculteurs mobilisés:

- 5 conventionnels
- 10 Bio

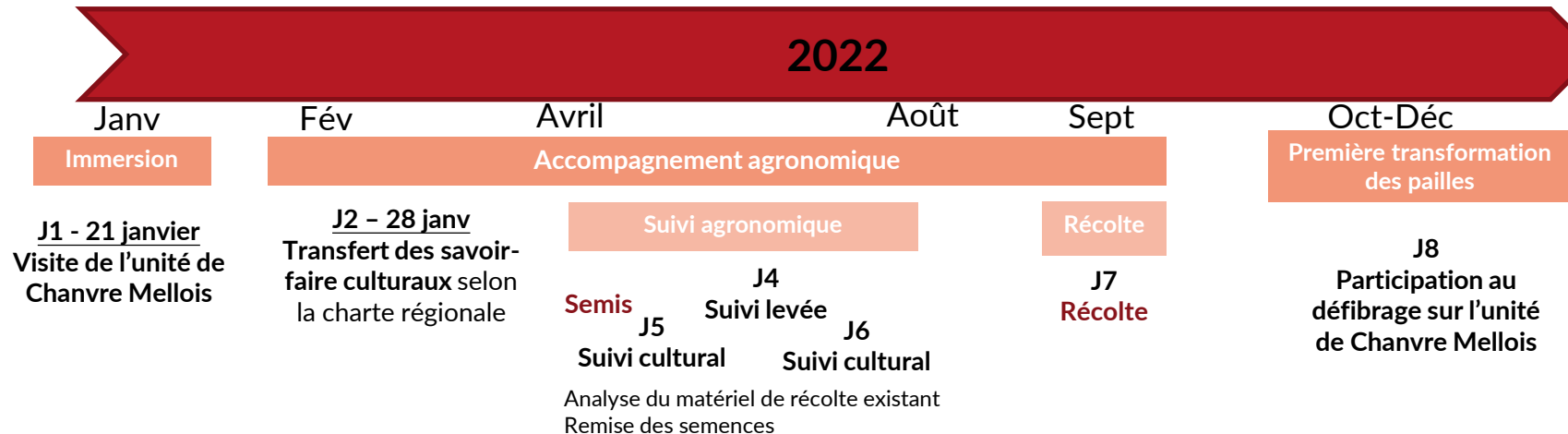
Exploitations engagées par commune

- ▬ Limite intercommunale
▬ Limite communale
■ Agriculteurs conventionnels
■ Agriculteurs bio
Nombre total d'exploitations



Attractivité Economique et touristique - Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

9. Présentation de la filière Chanvre



9. Présentation de la filière Chanvre

2. Le volet bâtiment

Amorcer le
marché
Bâtiment



Attractivité Economique et touristique - Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

9. Présentation de la filière Chanvre

2. Le volet bâtiment

18 mars – Journée Main à la Pâte



ARFAB



➔ L'objectif : faire découvrir les matières proposées en région, leurs usages, les fournisseurs locaux



➔ Le lieu : Campus des métiers de Parthenay ou La GOB – Ateliers hybrides à Bressuire



➔ Le public visé : 40 professionnels

Artisans, entreprises du bâtiment, architectes et maîtres d'œuvre, chargés d'opérations des collectivités, bailleurs sociaux, bureaux de contrôle, assureurs, Maisons paysannes, CAUE, Compagnons, CFA, AFPA, Ordre des architectes, ...



➔ Le contenu :

- Information générale sur les matières (issues du chanvre, chaux et terre)
- 5 ateliers en parallèle :
 - banchage (manuel et machine)
 - enduits (de corps ou finition, chaux et terre)
 - sol
 - toiture (laine soufflée et béton de chanvre)



9. Présentation de la filière Chanvre

2. Le volet bâtiment

- 18 mars – Journée Main à la Pâte

Les intervenants :

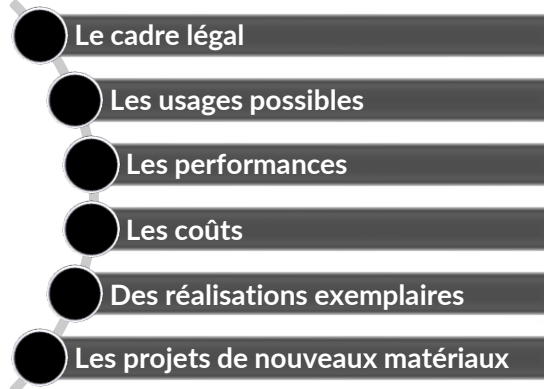


En partenariat avec :



Le repas : un buffet au chanvre

- Programmation d'une réunion d'approfondissement



Attractivité Economique et touristique - Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

9. Présentation de la filière Chanvre



Bureau communautaire du 5 mai 2022

9. Présentation de la filière Chanvre

2. Le volet bâtiment

- Chantier école et bâtiment témoin

15 jours d'assistance à maîtrise d'ouvrage

4 chantiers étudiés :

- Rénovation des logements du collège de Prahecq (CD79) ⇒ non retenu
- Construction d'un complexe sportif à Brioux-sur-Boutonne (Mellois en Poitou) ⇒ accompagnement en amont mais trop avancé pour AMO
- Construction des Accueils Collectifs de Mineurs (Mellois en Poitou) non retenu
- Réhabilitation de la salle Jeanne d'Arc de Melle en résidence d'artistes (Melle) ⇒ non retenu
- Réhabilitation du Gymnase Saint Joseph à Melle (Melle) ⇒ retenu pour son intérêt, son ampleur et sa visibilité pour les administrés

9. Présentation de la filière Chanvre

3. Le volet alimentaire



Consolider le
marché
alimentaire

9. Présentation de la filière Chanvre

3. Le contenu du projet

Les essais culinaires - Objectifs

- Faire découvrir 5 matières issues de la graine de chanvre
- Accompagner les professionnels pour introduction dans leurs menus/recettes
- Développer de nouvelles recettes et gammes locales
- Enrichir le catalogue de recettes régionales pour la restauration publique



Graines
Entières et
décortiquées



Huile



Farine



Purée

9. Présentation de la filière Chanvre

3. Le contenu du projet

Les essais culinaires - Participants

- Une trentaine de structures publiques et privées
- 4 artisans

Catégorie	Structure	Ville
Artisan - Terrines Conserverie artisanale	Bocco Locco	Cerizay
Artisan - Pâtisserie	Les Gourmets de la Miche aux Moines	Saint-Martin-de-Saint-Maixent
Artisan - Pâtisserie	Maison Baillon	Brioux Sur Boutonne
Artisan - Transformateur	Melle et une pâte	Melle

9. Présentation de la filière Chanvre

3. Le contenu du projet

- 2 producteurs-transformateurs

Catégorie	Structure	Ville
Producteur lait Transformateurs Fromages	Xavier Metais	Saint Roman les Melle
Producteur Lait Transformateurs Fromages chèvre + Desserts lactés	Fromages de Sylvie	Coulonges

9. Présentation de la filière Chanvre

3. Le contenu du projet

- 5 établissements de santé

Catégorie	Structure	Ville
Etablissement de santé	Centre De Rééducation Fonctionnelle Melioris	Niort
Etablissement de santé	Hôpital de Niort	Niort
Etablissement de santé	Les Terrasses	Niort
Etablissement de santé	EHPAD - Résidence les Chanterelles	Celles/Belle
Etablissement de santé	EHPAD Les Avelines	Niort

9. Présentation de la filière Chanvre

3. Le contenu du projet

- 3 restaurants

Catégorie	Structure	Ville
Restaurant	Les Glycines	Melle
Restaurant	L'Adress	Niort
Restaurant	Logis Hostellerie de l'Abbaye	Celles sur Belle

- 2 restaurants d'entreprises

Catégorie	Structure	Ville
Restauration d'entreprise	MAIF	Niort
Restauration d'entreprise	CEBC / CNRS	Villiers en Bois

9. Présentation de la filière Chanvre

3. Le contenu du projet

- 10 établissements scolaires

Catégorie	Structure	Ville
Restauration scolaire	Cuisine centrale de Saint-Maixent-l'Ecole	Saint-Maixent-l'Ecole
Restauration scolaire	Cantine de Saint-Martin-de-Saint-Maixent	Saint-Martin-de-Saint-Maixent
Restauration scolaire	Restaurants scolaires Mellois en Poitou	Territoire Mellois en Poitou
Restauration scolaire	Lycée agricole de Melle	Melle
Restauration scolaire	Ville de Niort	Niort
Restauration scolaire	Collège Celles sur Belle	Celles Sur Belle
Restauration scolaire	Collège Chef Boutonne	Chef-Boutonne
Restauration scolaire	Collège Champdeniers	Champdeniers
Restauration scolaire	Collège Melle	Melle
Restauration scolaire	CROUS	Niort

9. Présentation de la filière Chanvre

Les essais culinaires

Le calendrier



Contacts

Appel des 34 structures

- Explication du projet
- Validation des participants

Lancement

Réunion en présentiel

- Découverte des matières et des apports nutritionnels
- Rencontres avec des professionnels expérimentés
- Dégustation autour d'un buffet au chanvre
- Distribution des matières (graines entières, huile, farine, graines décortiquées)

Période des essais culinaires

Essais en autonomie

- Chaque cuisinier essaie les matières dans ses recettes et menus
- Contribution au catalogue régional

Bilan

Réunion en présentiel

- Intérêt du chanvre
- Difficultés rencontrées
- Partage de recettes
- Suite à donner pour systématiser l'usage du chanvre

Attractivité Economique et touristique - Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

9. Présentation de la filière Chanvre



Réunion de lancement
Essais culinaires
7 mars 2022



Bureau communautaire du 5 mai 2022

9. Présentation de la filière Chanvre

En parallèle,
Les travaux menés au niveau
régional

9. Présentation de la filière Chanvre

Transformation des pailles



Le modèle de Chanvre Mellois :

- Unité de défibrage peu coûteuse et hyper performante
 - Une valeur ajoutée conservée par les agriculteurs
 - Une volonté de partage et de transmission
- ⇒ **Modèle économique et organisationnel formalisé**
- ⇒ **Process optimisé : chènevotte en cours de labellisation**
- ⇒ **Plans de l'unité en cours de formalisation en vue de la réplication**
- ⇒ **Système de dépoussiérage des prochaines unités à venir**
- ⇒ **Système de franchise à venir afin d'éviter les concurrences entre bassins et mutualiser certains moyens**

9. Présentation de la filière Chanvre

Transformation des graines

Groupe projet régional (8 structures) visant une transformation des graines au plus près des producteurs, avec des process de petite taille



- ⇒ Essais de transformation du tourteau issu du pressage en farine en cours au sein des différentes structures du groupe
 - ⇒ Définition d'un protocole d'essais
 - ⇒ Analyses en laboratoire des matières obtenues
- ⇒ Recueil et analyse de retours d'expériences
- ⇒ Prototype d'un process de décortiquage en cours
- ⇒ Prototype d'un process de fabrication de farine (protéinée à 30%)
- ⇒ Conception et édition de 5 000 livrets de recettes à fournir aux clients



Attractivité Economique et touristique - Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

9. Présentation de la filière Chanvre

Marché alimentaire public

Projet porté par

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

En partenariat avec



Catalogue de recettes à destination de la restauration publique

- Mobilisation de cuisiniers et diététicien.nes ⇒ groupe projet
- Catalogue de 36 recettes : 12 entrées / 12 plats / 12 desserts
- En libre accès dans tous les établissements publics régionaux
- Pour les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes âgées
- Calcul du nutriscore et intégration dans des menus

Conception d'ateliers de sensibilisation des cuisiniers et des convives

- Trame pédagogique et supports à répliquer dans diverses structures
- Possibilité d'animation par l'Atelier du Placard

Bureau communautaire

QUESTIONS DIVERSES

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Information

Tarifs de l'été 2022 des accueils de loisirs communautaires

Questions diverses - Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET

Agenda des réunions

- Jeudi 12 mai 2022 – Conférence des maires – Salle des fêtes à Périgné
- Jeudi 19 mai 2022 – Conseil communautaire – Salle des fêtes à Celles-sur-Belle
- Jeudi 9 juin 2022 – Bureau Communautaire – Salle de la Béronne (Les Arcades) Melle

Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
CS 60048
79500 MELLE
T 05 49 290 290
accueil@melloisenpoitou.fr